

Résultats des entreprises

Au premier trimestre 2024, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) s'est nettement replié, atteignant 32,1 % de leur valeur ajoutée, soit -1,2 point par rapport à la fin d'année 2023 (► [figure 1](#)). Le repli du prix de la valeur ajoutée des SNF¹ a pesé fortement sur leur taux de marge : c'est en particulier le cas pour les entreprises du secteur de l'industrie agro-alimentaire, du fait du reflux de leur prix de production. Par ailleurs, le coût réel du travail par tête a augmenté en début d'année, soutenu par la revalorisation automatique du SMIC au 1^{er} janvier et par le rattrapage des salaires sur l'inflation passée. En sens inverse, la baisse des impôts sur la production a soutenu légèrement le taux de marge au premier trimestre, du fait de la nouvelle mesure de baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), et par contrecoup après une fin d'année marquée par la forte hausse de la taxe foncière sur le bâti professionnel. Le taux de marge des SNF se situe néanmoins toujours plus d'un point au-dessus de sa valeur moyenne d'avant la crise sanitaire (30,9 % en 2019) : il est nettement au-dessus dans l'énergie et, dans une moindre mesure, dans l'industrie manufacturière, mais en deçà dans les services, où les entreprises répercutent avec retard la hausse de leurs coûts (► [éclairag](#)e sur l'effet du choc de prix importé sur le taux de marge des entreprises). Par ailleurs, les coûts de financement des entreprises augmentent avec la remontée des taux d'intérêt et, au final, l'épargne des entreprises (qui tient compte de l'impôt sur les sociétés et du résultat financier) se situe à un niveau équivalent à celui de 2019.

Au deuxième trimestre, le taux de marge des SNF serait quasi stable (-0,1 point), à 32,0 % de la valeur ajoutée. Les entreprises du secteur de l'énergie pâtiraient du repli des cours de l'électricité. Néanmoins, pour l'ensemble des entreprises, cet effet serait en partie contrebalancé par l'amélioration de la productivité, puisque l'emploi progresserait plus modérément que l'activité.

Au second semestre 2024, le taux de marge des SNF aurait un profil marqué, du fait de l'impact ponctuel des Jeux Olympiques et Paralympiques sur l'activité nationale à l'été (► [figure 2](#)) : au-delà de cet à-coup, le taux de marge des SNF s'établirait en fin d'année à 32,0 %, à un niveau quasi stable par rapport au printemps.

Au total, sur l'ensemble de l'année 2024, le taux de marge des entreprises s'établirait à 32,2 % de la valeur ajoutée, en baisse de -0,7 point par rapport à sa valeur moyenne de 2023 : les prix de valeur ajoutée augmenteraient sensiblement moins vite que les prix à la consommation du fait du repli des cours de l'électricité et des prix de production agro-alimentaire. À l'inverse, les gains de productivité excéderaient largement les hausses de salaires réels ce qui contribuerait positivement au taux de marge. ●

¹ Le prix de la valeur ajoutée des sociétés non financières (SNF) est approché comme le prix de la valeur ajoutée des branches marchandes hors services financiers et immobiliers.

► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

(taux de marge en %, variation et contributions en points)

	2023				2024				2022	2023	2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux de marge	32,0	33,2	33,0	33,3	32,1	32,0	32,7	32,0	31,0	32,9	32,2
Variation du taux de marge	1,4	1,2	-0,2	0,3	-1,2	-0,1	0,8	-0,8	-2,4	1,9	-0,7
Productivité (+)	0,3	1,0	0,2	0,4	0,1	0,2	0,6	0,0	-0,4	0,9	1,2
Coût du travail par tête réel* (-)	0,1	-0,1	0,2	0,0	-0,5	0,0	0,2	-0,3	0,1	0,4	-0,4
<i>Dont : Salaire par tête réel* (-)</i>	0,2	0,1	0,3	-0,1	-0,4	0,0	0,2	-0,3	-0,4	0,4	-0,3
<i>Dont : Taux de cotisation employeur (-)</i>	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	-0,2
Ratio prix de VA / prix à la consommation des ménages* (+)	0,7	-0,2	-0,5	0,0	-1,0	-0,3	0,0	0,1	0,3	0,3	-1,5
Autres éléments	0,4	0,4	-0,1	-0,1	0,2	0,0	0,0	-0,4	-2,4	0,2	0,1

■ Prévision.

* au sens de l'Indice des prix à la consommation (IPC)

Note : le taux de marge (*TM*) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

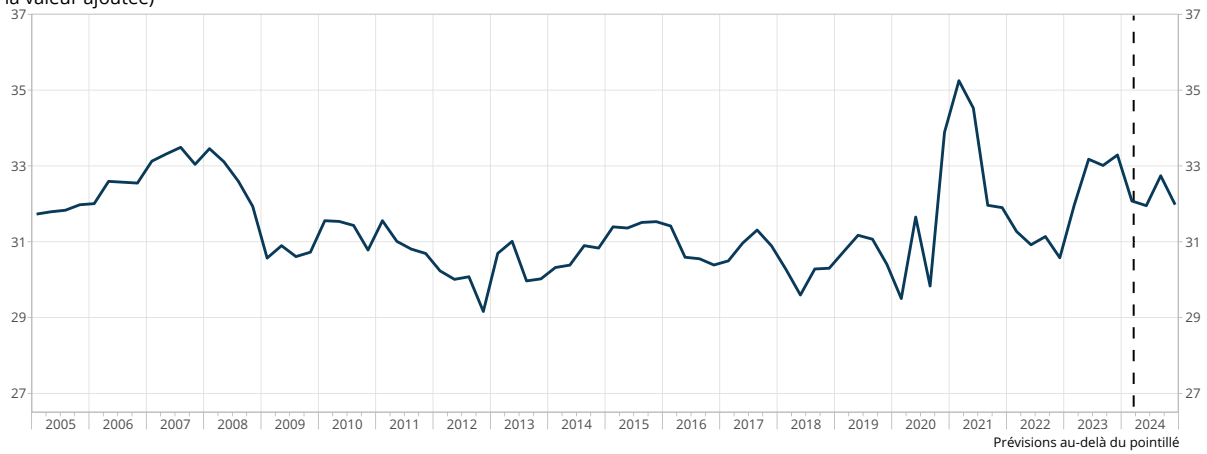
- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée des SNF au prix à la consommation des ménages (P_{va}/P_c), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/P_c , où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee.

► 2. Taux de marge des sociétés non financières (SNF) (en % de la valeur ajoutée)



Source : Insee.